

# Qu'est-ce qu'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie ?

La Marpa est une résidence autonomie destinée aux personnes de plus de 60 ans. Son implantation permet aux résidents de demeurer dans leur cadre de vie et d'atténuer le sentiment de déracinement. Les logements sont spécialement étudiés pour répondre aux besoins des séniors. Les résidents sont considérés comme des locataires à part entière.

## UNE VIE COMME A LA MAISON

- Vous apportez vos meubles et vos objets personnels, et les disposez à votre goût, vous recevez parents et amis, sortez et vivez à votre rythme comme bon vous semble
- Vous conservez vos intervenants et vous faites appel à ceux de votre choix
- Votre petit animal de compagnie est accepté (sous conditions du règlement intérieur)
- Pas d'engagement sur la durée



Votre logement dispose :

- d'un accès intérieur et extérieur
- d'une terrasse et d'un jardinet privatif
- d'une cuisine équipée (évier, plaques électriques, meuble de rangement)
- d'une salle de douche adaptée (douche à l'italienne, WC, lavabo, sèche serviette)
- de prises de branchements pour la machine à laver, le réfrigérateur, la télévision, le téléphone et internet.

## DES ESPACES COLLECTIFS

- Salons
- Salle à manger
- Cuisine ludique
- Salle d'animations
- Parking pour votre véhicule



## UN LIEU CONVIVIAL ET OUVERT

- Un service de restauration (petit déjeuner, déjeuner, dîner) tous les jours
- Le résident prend part à la vie collective selon ses envies (animations diverses)
- Il peut continuer ses activités sociales et culturelles habituelles (club, associations...)



## TRANQUILLITE ET SECURITE 7 JOURS / 7

- Présence d'un personnel vigilant et disponible (de 7h à 21h)
- Un membre du personnel est d'astreinte la nuit
- Service de téléassistance individuelle 24H/24



## DES PRESTATIONS DE BASE ET FACULTATIVES

Redevance mensuelle incluant (prestations de base) :

- Le loyer
- Les charges (eau, chauffage, électricité, téléassistance, personnel d'accompagnement, animations, astreinte de nuit)



Autres charges du résident (non incluses) :

- La redevance audiovisuelle et la taxe d'habitation
- L'assurance habitation et responsabilité civile obligatoires
- L'abonnement téléphonique et internet (hors téléassistance)



Prestations facultatives :

- Restauration préparée sur place
- Blanchisserie (lavage et repassage du linge)
- Entretien du logement



## LES AIDES POSSIBLES

- L'Aide Personnalisée au Logement (APL), selon les ressources de la personne
- L'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), selon le degré d'autonomie et les ressources de la personne

**23 logements lumineux et chaleureux : 22 T1 Bis de 33m2 et 1 T2 de 46 m2**

*le choix du bien-être*